

## CONSTATS

**L'hémorragie des paysans** : la nouvelle région devient la première région française pourvoyeuse d'emplois agricoles (130 000 emplois à temps complet<sup>1</sup>). L'industrie agro-alimentaire emploie quant à elle 49 000 salariés. Cependant, entre 2000 et 2010, 44 300 emplois agricoles ont été perdus, soit 85 emplois agricoles par semaine.

**Un vieillissement inquiétant des paysans** : l'âge moyen des exploitants se situe entre 47 et 49 ans selon les départements ; le renouvellement de génération ne s'opère plus.

**Des fermes difficiles à transmettre** : la taille des exploitations a augmenté constamment ainsi que les investissements par ferme. Les exploitations, devenues trop lourdes en capitaux, sont difficilement transmissibles (hormis à des agro-industriels). Le métier de paysan est donc en train de disparaître au profit de celui de salariés agricoles au service de l'agro-business. La disparition des paysans favorise petit à petit une déconnexion croissante entre les systèmes agricoles et les territoires (potentiel pédo-climatique et attentes citoyennes).

**Pourtant, un nouveau public de porteur de projet réinvente le métier** : de plus en plus de nouveaux paysans, près d'un tiers aujourd'hui, non issus du monde agricole, optent pour des systèmes de productions leur permettant de vivre de leur métier en répondant aux attentes citoyennes. Ces profils rencontrent souvent de nombreuses difficultés dans l'accès aux capitaux d'exploitation et au foncier.

## PROPOSITIONS CONCRETES

**Située à la croisée des problématiques d'emploi en milieu rural, de préservation de l'environnement et d'aménagement du territoire, l'agriculture doit trouver sa place au sein du SRDE\* et du SRADDET\*. La Région possède différents leviers d'action pour orienter les systèmes de production notamment par la gestion du fond FEADER\* et la conditionnalité des aides attribuées :**

- **Reconsidérer le secteur primaire comme vivier d'emplois locaux et de qualité, non délocalisables.** Il existe des systèmes de production consommant moins d'hectares et moins de capitaux par personne. Il est possible de créer plus d'emplois, notamment d'emplois paysans, permettant aux personnes de vivre de leur métier avec une réelle autonomie de décision.
- **Reconnaître les rôles des paysans dans les services d'intérêt général** : les paysans sont garants de l'identité des territoires, façonnent les paysages, préservent la qualité de l'eau et la biodiversité. Ils peuvent créer et maintenir de la valeur ajoutée sur les territoires ruraux. Ils doivent être reconnus et encouragés dans ces missions.
- **Élaborer des stratégies de relocalisation de l'économie** à l'échelle des bassins de vie en misant sur des productions diversifiées, de qualité, qui préservent l'environnement et la santé et favorisent les emplois locaux directs et indirects (agricoles, artisanaux).
- **Faciliter l'accès aux métiers agricoles et ruraux**, notamment aux personnes non issues du milieu agricole.
- **Permettre l'émergence de nouveaux métiers agricoles** (paysans-boulangers, accueil pédagogique, social, culturel à la ferme, tourisme...) à forte valeur ajoutée.
- **Soutenir les agriculteurs en difficulté et les accompagner humainement** au plus près de leur problématique pour trouver des solutions durables dont ils sont parties prenantes.
- **Accorder des aides additionnelles aux projets en lien avec l'agriculture biologique.**

1. Agreste Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, "La première Région agricole et forestière française, mai 2015, N°1.  
<http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/R7415A12.pdf>

## REALISATIONS

### ☛ **Accompagnement global à la création d'activité**

Parce que créer son emploi, c'est aussi choisir un mode de vie, les associations régionales de développement agricoles et rural proposent un **accompagnement global prenant en considération toutes les dimensions d'un projet** : financier, juridique, social, humain, familial. Les associations issues des réseaux FADEAR\*, CIVAM\* ou AFIP\* proposent des formations, des **rencontres individuelles mais aussi avec d'autres porteurs de projets, des paysans et citoyens du territoire**. Cette approche permet aux porteurs de projet de clarifier leurs objectifs, développer leurs compétences et leur connaissance du territoire.

### ☛ **Le test d'activité : un nouveau moyen d'installer**

Plusieurs espaces-test se développent, tels que Pays'en Graines en Dordogne ou Paysan Dès Demain en Limousin. L'ambition de ces structures multi-partenariales est de permettre à des personnes ayant un projet d'installation agricole de **tester leur future activité en condition réelle**. Des paysans ou des collectivités mettent à disposition du terrain et du matériel pour les porteurs de projet, qui sont autonomes dans la mise en œuvre technique. **Un accompagnement technique, global et humain est assuré par les paysans et les structures partenaires et un statut légal adapté au profil du porteur de projet est mis en place**. Dispositifs innovants et récents, les espaces-tests voient leurs premiers testeurs quitter le nid ! Une dizaine de lieux-tests existent en Limousin, 4 en Dordogne. La plupart des espaces-tests de la nouvelle région sont membres du Réseau National des Espaces-tests Agricoles (Reneta), un espace d'échanges et d'expertise dans ce domaine.

### ☛ **Accompagnement global à la transmission**

Le « Pass Transmission Limousin » permet d'envisager le devenir de sa propre ferme, au-delà de l'actualité de son projet et de sa forme. Après un diagnostic de la ferme, réalisé avec un animateur de l'ARDEAR et d'autres agriculteurs, des échanges permettent d'élaborer plusieurs scénarii de reprise et d'anticiper sa transmission (limiter le capital à reprendre, sécuriser le foncier, prévoir un logement...) avant d'accompagner les repreneurs à s'intégrer sur le territoire.

### **Zoom sur... Pays' En Graine**

Quatre lieux test ont été créés et accueillent six entrepreneurs à l'essai en maraîchage, élevage de volailles, plantes médicinales, le tout en vente directe. Ces futurs paysans bénéficient de l'accompagnement de l'association et de tout son réseau : formations spécifiques, appui technique, échange entre pairs et, pour faciliter l'accès au matériel, la récente création d'une Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole. Après deux années de test, Rémy et Thomas, vont franchir le pas et s'installer en 2016. Pour Pays' En Graine, cette première réussite vient confirmer la pertinence de ce dispositif en plein essor, et va encourager l'essaimage des espaces test en Dordogne... et ailleurs.

**POUR ALLER PLUS LOIN**

### ☛ Découvrir le réseau InPACT :

National : <http://www.agricultures-alternatives.org/>

En Poitou-Charentes <http://www.inpactpc.org>

### ☛ Publications :

- « Des idées pour transmettre sa ferme », InPACT (2014) :

<http://www.agriculturepaysanne.org/transmission>

- "L'entrepreneuriat collectif en milieu rural", Réseau Rural Français, ADIR\* (2014)

<http://www.agriculturepaysanne.org/files/2013-11-L-entrepreneuriat-collectif-en-milieu-rural.pdf>

